

Pays-Bas : arrestation d'un ex-officier rwandais pour son rôle présumé dans le génocide des Tutsis

RFI, 15 mai 2022

La traque de présumés génocidaires au Pays-Bas se poursuit. Un ex-officier de l'armée rwandaise a été arrêté, vendredi 13 mai, dans la ville d'Ermelo à l'est du pays, pour son rôle présumé dans le génocide des Tutsis de 1994. Il s'agit d'un homme rwandais, âgé de 65 ans, qui vivait depuis 25 ans au Pays-Bas, selon le parquet, sans plus de détails sur son identité.

Selon les autorités rwandaises qui ont demandé son extradition, le suspect « a joué un rôle déterminant dans des massacres dans la capitale Kigali et dans la municipalité de Mugina », a ajouté le ministère public. L'homme avait obtenu la nationalité néerlandaise en 1999 mais elle lui a été retirée en raison de soupçons qui pesaient sur lui.

Joint par RFI, Alain Gauthier –

qui traque les génocidaires réfugiés en France – a salué cette mesure qui, selon lui, devrait favoriser l'éventuelle extradition de l'ex-officier de l'armée rwandaise vers Kigali.

« Dans la mesure où sa naturalisation a été annulée, eh bien il va pouvoir être extradé vers le Rwanda et y être jugé. En règle générale, un pays n'extrade jamais ses ressortissants, fussent-ils naturalisés. C'est ça qui fait une grande différence avec la France. Ici, en France, la Cour de Cassation a toujours refusé d'extrader les personnes qui étaient réclamées par le Rwanda d'où l'encombrement de la justice française. En ce moment, on est dans le procès Bucyibaruta [l'ancien préfet Laurent Bucyibaruta NDLR], une plainte qui date de l'an 2000 et donc, vous voyez, on juge 22 ans après. On a une trentaine de dossiers encore à passer devant la

justice. On ne s'en sortira jamais, alors que la solution c'était quand même d'extrader les personnes visées par des mandats d'arrêt internationaux et de les renvoyer au Rwanda où elles seraient jugées. Il n'y a pas que les Pays-Bas qui extradent, il y a des pays scandinaves, il y a d'autres pays. Le Canada l'a fait mais la France, jusqu'à maintenant, n'a jamais retiré la naturalisation à qui que ce soit. Non, en France je dirais que c'est désespéré ».